



Mai 2025

Infos municipales

Mairie – 1 Place de la Mairie
85480 SAINT HILAIRE LE VOUHIS
Tél. : 02.51.46.84.93 – Fax 02.51.46.99.17
mail : mairie@sthilaire-levouhis.fr

↳ Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Mai 2025

PRESENTS : CORNIERE J.L. CHAIGNEAU D. MOREAU L. COULON D. MAQUIGNON C. METAY C. SACHOT V. LOUINEAU A. PICARD V. CHACUN B. TEXIER R. POIRON A.

EXCUSES : BOURASSEAU I. (pouvoir à D. CHAIGNEAU) C. PRAUD GRELAUD S. (pouvoir à D. COULON)

SECRETAIRE DE SEANCE : Annabelle LOUINEAU

✚ Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 Mars 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

✚ Décisions du Maire

Décisions prises par le Maire suite à la délégation donnée par le Conseil Municipal

Décisions	Entreprises	Montant
Peinture façade classe maternelle (côté restaurant°	ADC Peinture – Chantonnay	1 881,60 € TTC
Aménagement accueil périscolaire et local Achapti – cloison commerce	AB Bois – St Hilaire le Vouhis	12 897,66 € TTC
Aménagement accueil périscolaire et local Achapti	JOUTEAU Sarl – St Vincent Sterlanges	4 544,02 € TTC
Pose revêtement sol accueil périscolaire	CALANDREAU CCU – Chantonnay	4 168,66 € TTC
Traitement acoustique salle du Conseil Municipal	Techni Plafonds – Mortagne sur Sèvre	8 161,73 € TTC
Rénovation mur entre Cour Bellevue et jardin	Bâti Seb – St Martin des Noyers	8 070,98 € TTC
Peinture sacristie et préau école primaire	GUICHETEAU Déco – Ste Hermine	3 466,87 € TTC
Plan évacuation Mairie	VPI – Bellevigny	498,42 € TTC
Remplacement clôture cour école primaire	Méridionale vert – La Réorthie	2 574,00 € TTC
Entretien annuel du terrain de foot	Méridionale Environnement – La Réorthie	5 568 ,20 € TTC
Nettoyage vitrerie bâtiments communaux	Net 85 – Pouzauges	1 812,00 € TTC
Changement joint armoire réfrigérée restaurant scolaire	Le Froid Vendée – Venansault	227,78 € TTC
Pose d'un extincteur grenier Mairie	VPI – Bellevigny	164,11 € TTC
Intervention archiviste en 2028	Centre de Gestion – La Roche/Yon	1 200,00 € TTC
Budget Commune – Décision modificative n° 1	Modification imputation comptable consigne citerne gaz de la salle	650,00 €
Budget Commune – Décision modificative n° 2	Cautions logements non restituées aux locataires	600,00 €
Commande de 4 passes généraux bâtiments	SAS Djimmy Vaillant – Pouzauges	106,08 € TTC
Réparation toiture abri de jardin Mairie	JMS – St Hilaire le Vouhis	294,48 € TTC
Changement tablettes pointage cantine et accueil périscolaire	E-Collectivités – La Roche sur Yon	621,00 € TTC

Droit de préemption

Désignation et adresse du bien vendu	Décision du Maire
Terrain – 7 Rue des Aulnes	Pas de préemption
Maison d'habitation – 1 Rue des Acacias	Pas de préemption
Maison d'habitation – 3 Rue des Lutins	Pas de préemption

Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay – Année 2025

La Commune sollicite le fonds de concours au titre de l'année 2025 auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, pour le financement des travaux de voirie et de bâtiments qui s'élèvent à 113 530 €. La subvention attendue est de 50 000 €.

Attribution des subventions 2025

Les subventions communales sont attribuées comme suit pour l'année 2025 :

▪ Club du 3 ^{ème} Age – St Hilaire le Vouhis	150 €
▪ Comité des Fêtes – St Hilaire le Vouhis (14 juillet)	250 €
▪ Comité des Fêtes – St Hilaire le Vouhis	150 €
▪ ARMADA – St Hilaire le Vouhis	150 €
▪ ADMR – Bournezeau	400 €
▪ Secours Catholique – Chantonnay	200 €
▪ Secours Populaire – La Roche sur Yon	200 €
▪ Banque Alimentaire – La Roche sur Yon	200 €
▪ Les Restos du Cœur – Mouilleron le Captif	200 €
▪ Ligue contre le Cancer – La Roche sur Yon	150 €
▪ GIPC – Chantonnay	50 €
▪ Vendée Ukraine – La Roche sur Yon	560 €
▪ L'Outil en main	100 €

Travaux de voirie 2025 – consultation des entreprises

Le marché des travaux de voirie prévus en 2025 est attribué à l'entreprise Charpentier de L'Oie pour un montant de 74 664,60 € TTC. Les travaux sont le curage des fossés, revêtement bicouche route des Giraudières, la Vezauzière, la Cour des Landes, busage aux Rochettes et chemin de la Binerie, bétonnage fossé Chadeau, réfection sentier du cimetière.

Point à Temps Automatique 2025 – consultation des entreprises

L'entreprise ATLANROUTE du Poiré sur Vie est retenue pour effectuer les travaux de mise en place du point à temps automatique (PATA) pour l'année 2025.

Le montant des travaux s'élève à 16 050 € TTC € pour 15 tonnes de PATA.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de Chantonnay – Participation 2024/2025



La Commune de la Jaudonnière assure la gestion administrative du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de Chantonnay. A ce titre, la participation de la commune de Saint Hilaire le Vouhis s'élève à 225,72 € pour l'année 2024/2025.

Sécurisation poste de transformation de la Garenne – conventions avec le SyDEV

Les conventions établies par le SyDEV fixant la participation de la commune, relatives aux travaux de sécurisation du poste de transformation de la Garenne s'élèvent à 24 618 € pour l'effacement des réseaux et à 9 251 € pour l'éclairage public. Monsieur le Maire est autorisé à les signer.

Don à la Commune

L'Association L'AMATROUPE est inactive depuis plusieurs années. Suite à la tenue de son assemblée générale, le compte bancaire sera clôturé pour inactivité et l'association propose de remettre le solde de 11,19 € à la commune. Ce don est accepté au profit des enfants de l'école publique des Tilleuls.

Espace de l'Amitié - Remboursement de dégradations

Le 26 mars dernier, les 2 extincteurs de la chaufferie de l'Espace de l'Amitié ont été percutés intentionnellement par des enfants qui ont été vus par un riverain.

Les enfants ayant été identifiés, une plainte a été déposée par la Commune auprès de la gendarmerie de Chantonnay.

Après contact pris auprès du père des enfants ayant commis les dégradations, celui-ci s'engage à rembourser à la commune le montant des recharges des 2 extincteurs s'élevant à 252,85 € TTC

Convention de mise à disposition des locaux municipaux de bibliothèque auprès du réseau intercommunal de lecture publique

Dans le cadre de son action en matière de lecture publique, la Communauté de communes interviendra dans les 9 bibliothèques communales du territoire (hors Chantonnay) pour :

- ouvrir les lieux aux publics, accueillir et renseigner les usagers ; proposer et mettre en place des animations et des actions culturelles ; assurer le prêt des documents ;
- gérer les collections ;
- travailler avec les partenaires du territoire ;
- faire vivre le lieu et être au plus proche des usagers.

Par conséquent, il est nécessaire de clarifier l'usage par la Communauté de communes des bibliothèques communales, ainsi que les engagements réciproques. En ce sens, une convention de mise à disposition du local de la bibliothèque est acceptée. Celle-ci, conclue est à titre gratuit à compter du 1er septembre 2025 pour une durée illimitée fixe les modalités d'occupation par la Communauté de Communes.

Restaurant scolaire – pénalités de retard

L'entreprise SOCOM d'Olonne sur Mer, attributaire du lot 5 – Charpente métallique a cumulé plusieurs semaines de retard dans l'exécution des travaux de construction du restaurant scolaire malgré les nombreuses relances du maître d'œuvre figurant aux comptes-rendus des réunions de chantier.

Sur proposition du maître d'œuvre V Architectes, une pénalité de 1 000 € sera appliquée à l'entreprise au lieu des 2 528,26 € encourus.

Plan communal de sauvegarde : mise à jour

Le plan communal de sauvegarde est mis à jour afin de prendre en compte les changements intervenus depuis 2021, dans les élus municipaux ainsi que dans le personnel communal.

Amortissement de frais d'études

La durée d'amortissement des études pour le diagnostic du système de collecte et de zonage des eaux pluviales est fixée à 1 an. Le montant des études réalisées en 2020 s'élève à 10 046.28 €.

Budget Commune 2025 – décision modificative n° 3

Des modifications du budget sont acceptés afin de régulariser des erreurs d'imputation comptable et de prévoir des crédits pour l'amortissement des frais d'études.



Infos diverses

Bibliothèque « Au pré des livres »

La bibliothèque est ouverte :

- Le mercredi de 10 heures à 12 heures 30
- Le vendredi de 16 heures à 18 heures
- Le samedi de 10 heures à 12 heures

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le week-end de l'ascension, soit le vendredi 30 et samedi 31 mai.

Mois	Mercredi	Vendredi	Samedi
Juin	4	6	7
	11	13	14
	18	20	21
	25	27	28



Un temps fort pour les enfants dès 3 ans « des histoires sous toutes les formes » le samedi 24/05 de 15h30 à 17h.

↳ Secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé le samedi 31 mai 2025.

↳ Urbanisme : Vous construisez ? Vous rénovez ? Quelles sont les démarches ?

Démarches à faire auprès de la mairie du lieu de situation du bien :

- dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme en indiquant précisément la nature de votre projet (construction, agrandissement...)
- votre projet accepté, vous devez déclarer l'ouverture du chantier
- une fois les travaux achevés, vous devez envoyer à la mairie la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

Démarches à faire auprès des services des Finances publiques (DGFIP)

Toute nouvelle construction (maison, véranda, abri de jardin, piscine...) et en cas de changement de consistance du local (agrandissement...) ou d'affectation (local commercial en habitation...) doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services fiscaux.



FINANCES PUBLIQUES

- vous recevrez une demande d'information de la part de la DGFiP sur votre boîte mel, ou par courrier postal si vous n'avez pas communiqué d'adresse mel ;
 - si vous disposez d'internet, rendez-vous sur votre espace personnel sur impots.gouv.fr à la rubrique « Gérer mes biens immobiliers »
 - sur la page recensant vos biens immobiliers, l'adresse de vos travaux apparaîtra illustrée par un cône de chantier - en cliquant sur « demande d'information » vous indiquerez la nature et la date d'achèvement prévisionnelle ou définitive des travaux ;
 - une fois la date d'achèvement échue, vous recevrez une demande de déclaration permettant d'établir la taxe foncière et les taxes d'urbanisme. Ce nouveau parcours déclaratif en ligne remplace les anciennes déclarations papier.
 - si vous ne disposez pas d'internet, il vous est également possible de souscrire ces déclarations sous format papier et les adresser au service foncier des Finances publiques.
- Pour répondre à vos questions, l'accueil est possible dans les Centres des Finances publiques et les Maisons France Services.



↳ Ecole publique des Tilleuls – portes ouvertes

PÔLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE - Vendredi 13 juin de 17h00 à 19h00

Visite des classes, contacts avec l'équipe enseignante et les membres du CPEAEP.

Une grande lessive artistique sera étendue autour des contes dans les cours de l'école.

↳ Agenda des manifestations

JUIN

Samedi 7	Armathlon	ARMADA
Date à définir	Journée détente	Les Gais Vouraziens
Samedi 28	Fête de fin d'année scolaire	CPEAEP
Dimanche 29	Course poursuite de jour	ALACV

JUILLET

Samedi 5	Jeux géants en extérieur	Bibliothèque
Lundi 14	Fête nationale	Comité des Fêtes